

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à 18h00,

OBJET

**Comptes de Gestion 2024 du
budget principal et du budget
annexe**

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame PHILIPPEAUX, Présidente.

(Point n°1)

D 25-006

Etaient présents : Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX, Mme Anne-Marie VAN VEEN, Mme Christine DAVID, Mme Françoise KLEFFERT, Mr Francis NICAISE, Mme Fabienne AUDOUARD, Mme Christine MAHERAULT, Mr Jean MONTIER, Mme Françoise HECQUET (à partir du point n°2), Mme Isabelle VIVIER (jusqu'au point n° 4), Mme Christelle CHENEGRIN, Mme Stéphanie LAVALT.

Date de Convocation :

26 mars 2025

Date d'affichage :

11 avril 2025

Absents excusés : Mme Christelle DOUIS, Mr François GERNIER, Mme Ghyslaine BERGOGNÉ, Mme Agnès FERAY, Mr François DOUIS.

Nombre de membres

En exercice : 17

Madame LODS est désignée secrétaire de séance.

Monsieur François GERNIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie PHILIPPEAUX

Présents :

11

Madame Christelle DOUIS a donné pouvoir à Madame Anne-Marie VAN VEEN

Votants :

13

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 pour le budget principal et pour le budget annexe, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable du Trésor Public accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Comptable du Trésor Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur le budget principal et le budget annexe

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, du budget principal et du budget annexe

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Sachant que les comptes de gestion sont disponibles au service financier,

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

APPROUVE les Comptes de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Comptable du Trésor Public, visé et certifié par l'ordonnateur, celui-ci n'appelant ni observation, ni réserve de sa part.

AUTORISE Madame la Présidente ou la Vice-Présidente à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	11		2	

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

LA PRESIDENTE DU C.C.A.S

Anne-Marie PHILIPPEAUX

